

## Décision dans la procédure d'opposition n° 8750

*Opposante ELF AQUITAINE*, Tour Elf, 2, Place de la Coupole, La Défense 6, FR-92400 Courbevoie, enregistrement international n° 714 158 «EVOLUTION» contre *Défenderesse BOTTARI S.P.A.*, Via Tavogliere, 6D-E, I-46030 Pomponesco (Mantova), enregistrement international n° 898 323 «R. EVOLUTION MOTORBIKE» (fig.).

L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé le 26 novembre 2007 ce qui suit:

1. L'opposition n° 8750 contre l'enregistrement international n° 898 323 «R.EVOLUTION MOTORBIKE» (fig.) est admise.
2. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
3. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à l'opposante d'une somme de 1800 francs à titre de dépens (y compris 800 fr. à titre de remboursement de la taxe d'opposition).
4. Quand la présente décision sera entrée en force, il sera émis une déclaration d'acceptation partielle de l'enregistrement international n° 898 323 «R.EVOLUTION MOTORBIKE» (fig.) pour tous les produits qui ne faisaient pas l'objet de la présente opposition.
5. La présente décision est notifiée aux parties, par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

### *Voies de droit:*

Cette décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 30 jours à compter de cette notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, 3000 Berne 14. Une copie de la présente décision est à joindre au mémoire de recours.

26 novembre 2007

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:  
Division des marques

## Décision procédure d'opposition n° 8750

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	49
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.12.2007
Date	
Data	
Seite	7915-7915
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 174

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.